N° 3929 — 11e Année — CINQ CENTIMES — Mardi 24 Mars 1899

L'EXPRESS DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

RÉDACTION
ROUBAIX, 69, rue des Fabricants (près la place du Trichon)
TOURCOING, rue VERTE, 53

Siège administratif
Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 6 francs. — Un an 24 francs.

PRIX DES ANNONCES
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RÉCLAMES . . . . . 0 fr. 50 —
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75 —
LOCALES . . . . . 1 fr. 00 —

Les annonces seront reçues aux bureaux du journal, à Paris, à l'Agence Havas place de la Bourse, 10.

Téléphone

DE LILLE AU TONKIN

Quatrième lettre

Dans l'océan Indien. — Un brusque arrêt à 1500 kilomètres d'une terre — Une fête à bord — La végétation aux Indes — Promenade en pousse-pousse — La route de Mount-Lavinia — La pagode de Kélang.

Colombo, 1er février 1899.

Depuis notre départ de Djibouti, huit jours se sont passés, huit longs jours de navigation monotone auxquels les variations insaisissables du tangage et du roulis apportaient seules, une distraction d'un genre spécial, mais généralement peu appréciée des passagers.

Au cours de notre voyage à travers l'océan indien, nous avons eu la légère émotion d'un brusque arrêt en pleine mer, à quinze cents kilomètres de la plus voisine des îles Maldives.

Un bouton d'une pièce de la machine s'était brisé. Il fallut stopper et pendant que s'effectuait la réparation, nous eûmes l'agrement de voir circuler autour du paquebot, deux requins aux aguets, espérant sans doute une proie comme on leur en lance parfois en mer, quand on a à faire glisser par un sabord, le corps d'un homme mort pendant la traversée.

En pareil cas, le navire s'arrête, une rapide cérémonie funèbre a lieu et le cadavre est jeté dans les flots avec un boulet aux pieds afin de l'empêcher de flotter à la surface des eaux. (Précaution parfois inutile car le corps n'est pas descendu à dix mètres qu'il est presque toujours happé par un des poissons voraces comme en recèlent tant les profondeurs de la mer indienne.

La réparation faite à la machine, le paquebot se remit en marche et la vie du bord, un instant troublée, reprit paisible, uniforme, plus fatigante par sa monotonie que par les brusques secousses résultant des trépidations données par l'hélice que le tangage fait de temps en temps sortir de l'eau.

Le 31 janvier, par 6° de latitude nord, on imagine de faire une fête à bord, au profit des orphelins de la marine. Cette pensée charitable obtint un plein succès.

L'équipage du paquebot organisa une immense caravane avec exhibition d'ours et de chameaux. Le cortège fit le tour du paquebot, s'arrêtant fréquemment pour donner au cornac des quadrupèdes « présentés en liberté », le temps le plaindre avec accompagnement de cornet-à-bouquin, un bonimeur de circonstance d'un effet des plus comiques. Puis, sur l'arrière, il y eut une représentation un peu « chansonnesque » avec chansons, monologues, morceaux de piano et solo de flûte.

Conclusion 1320 francs pour la caisse des orphelins.

Cette nuit-là, on se coucha vers trois heures du matin et c'est à peine si vers la fin de la fête, on s'aperçut que des paquets de mer tombaient sur l'avant, poussés par la mousson Nord-Est (ou prononcez Nordet), habituelle en ces parages à cette époque de l'année.

Le lendemain, à deux heures de l'après midi, nous étions à Colombo.

***

Les voyageurs qui se rendent aux Indes, en Chine ou en Océanie, font généralement relâche à Colombo, sur la côte occidentale de l'île de Ceylan.

J'ai compris, après quelques heures de promenade à travers ce pays d'Eldorado, pourquoi tous ceux qui ont écrit leurs impressions sur ce coin de l'Inde, se sont extasiés en décrivant les merveilles.

Il est, en effet, difficile de trouver, même dans cette zone équatoriale où la nature distribue, sans compter, toutes les richesses d'une végétation exubérante, un décor, environ, plus séduisant, plus captivant que cette admirable île de Ceylan.

Ici, les arbres font aux promeneurs des dômes de verdure et dans le feuillage des cocotiers et des bananiers aux larges feuilles, des myriades d'oiseaux minuscules gazouillent et lancent d'une façon presque ininterrompue, des fusées et trilles joyeuses. Des senteurs étranges, des parfums inconnus semblent sortir de terre ; la brise qui passe a la douceur d'une caresse et vous apporte les effluves des fleurs dont elle a fait frissonner les pétales.

Sur le bord des rivières et des étangs, les lotus se balancent, bercés par le vent qui passe, et, un peu partout, *l'hibiscus*, la fleur rouge de l'Inde, trone d'un éparpillement de robes, les profondeurs de cette verdure tropicale.

***

La rade de Colombo, ne permet pas aux grands paquebots, d'aborder « à quai », et il faut faire environ deux ou trois kilomètres en barque pour arriver au ponton.

A peine quittions-nous la chaloupe, que deux indigènes portant un charbak ressemblant vaguement à un patois français, nous accostent pour nous proposer leurs offices d'interprètes.

Nous acceptons l'un d'eux comme cicérone et nous nous faisons conduire à la poste dans un *pousse-pousse* traîné par un indien, noire guide suit, en trottant.

Le pousse-pousse est une petite voiture basse à une place ; le quadrupède qui traîne nos véhicules européens est lui, remplacé par un hipède qui remorque son voyageur au pas gymnastique.

Bon nombre de passagers du paquebot usent de ce moyen de locomotion et c'est une course joyeuse à travers les rues du Colombo. On se reconnaît, on se salue au passage en échangeant un propos gai et tout le monde se retrouve à la poste.

Dans l'île de Ceylan, notre monnaie n'a pas cours. On doit convertir ses pièces d'or ou d'argent en roupies (la roupie vaut 1 fr. 70) généralement, on prend 0,60 de change par 20 francs.

Comme monnaie divisionnaire, il y a le cens qui vaut 4 centime 7. Cent cens font une roupie ; l'affranchissement des lettres à destination de l'Europe est de 15 cens, soit 0,25 centimes 5.

En sortant de la poste, nous parcourons Colombo dans notre pousse-pousse et, comme conséquence d'un rendez-vous général, nous nous rencontrons en groupe, à l'Hôtel-Oriental. On nous a indiqué comme curiosité, la promenade de Mount Lavinia, point pittoresque se trouvant à moins de douze kilomètres de la ville. On projette d'aller dîner là bas et de visiter en passant, la très curieuse pagode bouddhiste de Kélang.

Quelques-uns d'entre nous conservent leur véhicule à une place. Nous préférons recourir à un mode de locomotion plus rapide et nous prenons une voiture à quatre places traînée par un cheval cingalais.

La route qui conduit à Lavinia est admirable. Toute la végétation de l'île s'y rencontre et c'est avec un véritable sentiment de plaisir que nous nous reposons les yeux sur cette verdure touffue faisant flotter au-dessus de nos têtes, un ondoyant écran de feuillage, nous protégeant contre les rayons du soleil.

Le sol est d'un aspect rougeâtre. C'est une terre argileuse et ferrugineuse, de temps en temps, sur le chemin, nous rencontrons des chariots couverts, dont la carcasse supérieure est en paille tressée. Ces chariots sont traînés par des bœufs à bosse de petite taille.

A dix kilomètres de Colombo, notre cocher indien s'arrête et nous indique d'un geste que nous sommes arrivés au sentier conduisant au temple de Bouddha.

Nous nous engageons dans ce chemin bordé de cocotiers chargés de fruits, de papayers et d'arbaiers. Un passant nous offre en route une chique de bétel.

Cette chique se compose d'une feuille verte contenant des morceaux de noix d'arek et un peu de chaux.

Nous remercions, en déclinant cette offre gracieuse et nous arrivons au seuil de la pagode.

Un bonze gravement accroupi sous la voûte d'entrée, lit les saintes écritures dans un livre rédigé en langue pâli (dérivé du manuscrit). Il nous salue de la tête mais ne se dérange pas. Un indien parlant un peu l'anglais est chargé de nous conduire dans les divers pavillons composant l'ensemble de la pagodé.

On nous montre ainsi le tombeau de Bouddha, sorte de cône d'aspect peu monumental et qui ne renferme nullement d'ailleurs le corps du grand Sakiamouny.

Bouddha a ainsi des tombeaux partout. Il ressemble en cela à la tête de St-Jean-Baptiste qu'on trouve dans un certain nombre d'églises catholiques d'Europe.

Dans une seconde salle nous voyons un Bouddha de dix mètres de taille environ couché sur le flanc et regardant vaguement la porte de ses yeux bleus en faïence de Chine.

Sur un autel, la mère de Bouddha est représentée couchée sur une natte et s'adressant aux prières des croyants qui viennent solliciter son intervention.

Sur les murs, tous les dieux brahmanistes : Syva, Rama et Vichnore s'inclinent devant le Bouddha dont ils reconnaissent la supériorité.

Au seuil du temple, des pièces de monnaie sont fixées sur le sol en mosaïque. Néanmoins, nous n'y voyons pas de pièces d'or, mais seulement de la monnaie d'argent. (Le respect du culte n'est pas incompatible avec le sentiment de l'économie).

Dans une autre pièce, des reliques du Bouddha sont conservées. On a de lui une dent creuse et un ongle du pied droit, qui est le pied droit.

Un indien, à qui nous graissons la patte (le bacchich est de toutes les contrées) nous offre une « oile de latanier, sorte de feuille de palmier, sur laquelle sont gravés des préceptes du Bouddha en sanscrit. Nous acceptons le papyrus — ce sera un souvenir de notre visite à la pagode Cingalais de Kélang.

Avant notre départ, on nous fait goûter une noix de coco royale, détachée de l'arbre principal dont le feuillage protège de son ombre l'un des côtés du temple.

Le bonze, pendant tout ce temps, n'a pas fait un mouvement. Il reste accroupi, rigide, immuable dans sa position recroquevillée, se donnant ainsi les allures du Bouddha dont il est l'un des humbles disciples.

Nous le salions en quittant la Pagode. Il nous regarde un instant, de ses yeux bridés qu'éclaire un sentiment de malice, incline légèrement la tête et reprend sa lecture.

Il a dû juger du premier coup que nous n'étions pas de l'étoffe des prosélytes, aussi ne se donne-t-il ni mouvement, ni peine pour nous reconduire au seuil de sa demeure.

Il laisse ce soin au bedeau de la pagode, qui, lui, se confond en révérences et allonge une patte qui il creuse de son mieux pour nous inviter à la remplir de cens et autres monnaies trébuchantes, à l'effigie de la queen et ayant cours dans le pays.

Nous graissons les tentacules du demi-bonze. Il nous remercie en malais ou en sanscrit, deux langues que nous ignorons également et pendant que des enfants nous apportent des bibelots rouges et des roses blanches (toujours pour recevoir le bacchich), nous voyons notre homme aller rendre compte à son chef de la générosité des étrangers et dépasser à ses pieds, une partie de la cagnotte. Le bonze fait une grimace. Il paraît que la recette est maigre.

Ces asiatiques ressemblent étonnamment à certains européens.

E. LAGRILLIÈRE EAUCLERC

On dit...

Le championnat du billard. — Le championnat américain vient disputé samedi, à l'auditorium, à Chicago. Yves l'a emporté sur le favori Schaeffer, qu'il a battu à 437, pendant qu'il faisait 600.

***

Ce qu'une vache peut rendre de beurre. — Dans un concours à Jersey, une vache de six ans donna en 24 heures 38 litres de lait qui fournirent 2 livres et une demi-once de beurre, une autre donna deux livres et 3 onces et demie avec 30 litres de lait.

***

Un monte-charge électrique. — Le lieutenant de vaisseau Maugeminat, du port de Cherbourg, a inventé un monte-charges électrique qui le ministère fait expérimenter sur le *Friens*.

Chronique agricole

LA CULTURE HERBAGÈRE

dans l'arrondissement d'Avesnes

Géologie : Terrain Quarternaire

Nous empruntons les renseignements qui suivent à une Etude Géologique appliquée à l'Agriculture, de M. Ladrière, directeur d'école à Lille : *Géologie Agricole du canton de Bavay* :

Au point de vue agricole, le terrain quarternaire a une importance considérable, plus grande que les autres formations géologiques ; il couvre une grande partie de l'arrondissement d'Avesnes ; argile tourbeuse ou limon jaune ; ce n'est guère que dans les vallées de certains cours d'eau que des dépôts d'un âge plus ancien sont mis à découvert.

M. Ladrière, président de la Société géologique de Lille, a étudié d'une façon toute particulière le terrain quarternaire et publie les observations qu'il avait recueillies sur « l'application des études géologiques à la science de l'agriculture, en prenant pour type le canton de Bavay. »

« Depuis une quinzaine d'années, dit M. Ladrière je m'occupe du terrain quaternaire, et particulièrement de cette masse de terre plus ou moins jaunâtre qui, comme un vaste manteau, couvre plus des trois quarts de notre département.

« Ce dépôt limoneux, dont l'épaisseur atteint parfois une douzaine de mètres, a été longtemps considéré comme le résultat d'un seul phénomène geologique ».

« Après des recherches minutieuses, j'ai pu établir qu'il présente en réalité trois périodes de formation bien distinctes, comprenant chacune une suite de couches ayant des caractères pétrographiques tout particuliers... Partout et toujours, aux nombreux dépôts qui constituent le terrain quaternaire correspondent autant de variétés de sols.

Ces trois assises distinctes sont ;

1. Une ossise supérieure, formée par :

1° *Limon supérieur* bien rougeâtre, argileux, compact et poreux tout à la fois, se divisant en *fragments verticaux de forme irrégulière sol régional*

2° *Limon ordinaire* jaune d'ocre (*ergeron*) contenant parfois des concrétions calcaires ou grouppes et parfois aussi des coquilles : succinées, helix, puna.

3° *Gravier supérieur* très rare, ordinairement associé au dépôt des sables de silex.

II. — Une assise moyenne, qui comprend :

1° *Limon gris cendre* ou gris blanchâtre (*ancien sol*), souvent marneux et compact, contenant ordinairement les succinées et des débris végétaux.

2° *Limon feuillé* argilo-sableux, nettement divisé en petits fragments schistoïdes colorés par de l'ocre brun rougeâtre.

3. *Limon* doux jaunâtre, sableux, tâcheté de points noirs charbonneux, souvent rempli de traces végétales.

« *Limon panaché* argilo-sableux, gris-bleu, avec veines jaunes à la partie supérieure, très sableux à la base et contenant de nombreuses concrétions ferrugineuses filiformes.

5. *Gravier moyen* très pure, formé de silex éclatés, un peu usés, de galets tertiaires, etc.

III. Enfin, une assise inférieure, qui compte quatre divisions.

1. *Limon noirâtre* tourbeux ou tourbe pure avec coquilles (ancien sol, assez rare).

2. *Glaise gris-verdâtre ou bleu* très compacte. On y trouve parfois quelques concrétions ferrugineuses, des dépôts réguliers, quelques éclats de silex, etc.

3. *Sable grossier* verdâtre, contenant des éclats de silex.

4. *Gravier inférieur ou diluvium*, formé de sable grossier empâtant des silex usés, des blocs de grès tertiaires et dévoniens, des galets de silex et de calcaire, etc. Il contient parfois des restes de l'industrie humaine.

Il est important de remarquer qu'on retrouve dans chacune des trois divisions ces quatre éléments : *gravier, sable, limon, terre végétale*, c'est-à-dire la série complète des dépôts qui constituent une assise géologique.

« Cette structure du terrain, quaternaire n'est pas particulière au canton de Bavay ; je l'ai constatée dans tout le nord de la France.

« Mais si, malgré son immense étendue, le terrain quaternaire est loin de recouvrir toute la surface de la terre ; en outre, ce serait une profonde erreur de croire que ces couches forment toujours une suite absolument continue.

« Ce manteau limoneux, dont on cultive la partie superficielle, est fort vieux, puisqu'il est aussi ancien que l'homme, et, comme toute chose, il a subi l'influence du temps ; en de nombreux points, il est usé, troué même.

« On remarque, en effet, que bien souvent les niveaux supérieurs manquent et que parfois l'une ou l'autre des assises on même toutes les trois à la fois font totalement défaut.

« On peut, d'ailleurs, se rendre compte de ces faits sans quitter notre département. Si, sur la rive gauche de la Sambre, aux environs de Bavay, de Valenciennes, du Quesnoy, du Cateau, on trouve très fréquemment la succession complète des dépôts quaternaires ; sur la rive droite, au contraire, aux environs de Trélon, de Fourmies, d'Avesnes, de Maroilles, etc, on ne rencontre plus guère que la glaise de l'assise inférieure et le limon panaché de l'assise moyenne.

Or, puisque toutes les couches qui constituent le terrain quaternaire affleurent successivement, comme elles sont plus argileuses, sableuses ou graveleuses, elles donnent forcément naissance à des sols de nature et de qualité différentes.

En résumé, nous pouvons grouper de la façon suivante les principales variétés de sols.

1° Sol formé par le limon supérieur, ler rougeon. Terres fortes.

1d. Sol formé par le limon feuillé. 2e rougeon. Terres fortes.

2° Sol formé par le limon jaune d'ocre (ergeron). Terres blanches.

1d. Sol formé par le limon noirâtre. Terres blanches.

1d. Sol formé par le limon panaché. Terres fortes.

4° Sol formé par le limon gris blanchâtre. Terres marécageuses.

1d. Sol formé par la glaise. Terres marécageuses.

5° Sol formé par le gravier inférieur ou diluvium Terres caillouteuses.

6° Sol formé par les alluvions récentes. Terres d'alluvions.

« Chacun de ces sols a des propriétés particulières inhérentes à sa structure ; mais le sous-sol modifie ces propriétés dans une certaine mesure : un sous-sol perméable à l'air, plus facile à échauffer par le soleil, par conséquent moins froid ; un sous sol imperméable rend le sol humide et froid.

« Les différentes espèces de sols sont peuvent d'après leur nature plus ou moins argileuse être divisés en deux categorias :

1° Sous-sols perméables : limon jaune clair et sableux, ergeron ; limon à tâches noires ; diluvium avec minerai sableux ; sables d'alluvions.

2° Sous-sols imperméables ; limon panaché et glaiseux ; diluvium avec ceraent glaiseux ; marne à terebratulina gracilis ou marlettes.

M. Ladrière examine ce que valent les divers sols et conclut. Il faut les traiter pour leur donner les qualités qui leur manquent. Il serait par trop long de reproduire cette savante étude : nous ne pouvons qu'engager les cultivateurs et les amateurs d'agriculture à se reporter à la brochure de M. Ladrière ainsi qu'aux travaux de M. Gosselet : mais étudié ou sera pour eux plus profitable, car il est admis maintenant qu'il faut étudier pour le connaître le sol que l'on cultive.

***

Nous traiterons dans un prochain article de l'*Etablissement d'une prairie*.

Jean d'AVESNES

Importation et exportation de la bière

Voici, en quintaux métriques, d'après le *Brasseur français*, les quantités de bière étrangère importées en France pendant les deux premiers mois des années 1899, 1898 et 1897 :

	1899	1898	1897
Allemagne	18.791	17.018	18.968
Angleterre	2.372	2.189	1.928
Autriche	257	227	276
Autres pays	1.590	1.740	1.488
Totaux	22.010	21.174	22.660

Voici maintenant la valeur de cette importation :

En 1899	Fr.	1.450.560
En 1898		1.058.700
En 1897		1.133.000

Il y a, comme on le voit, une légère augmentation, mais rien ne doit tenir qu'à des circonstances particulières et qui disparaîtra certainement le mois prochain ou le suivant.

Voici maintenant les chiffres de notre exportation :

En 1899	10.795 quint.	mètr.
En 1898	6.440	—
En 1897	8.371	—

Et voici ses chiffres, en valeur :

En 1899	fr.	483.820
En 1898		288.450
En 1897		376.035

Notre exportation est donc en très forte augmentation. Elle continue, comme nous l'avons toujours prédit, son mouvement ascensionnel et ne s'arrêtera plus si ceux de nos amis qui travaillent pour les pays d'outre-mer savent redoubler d'activité.

Nos Dépêches

Par Fil Téléphonique spécial

L'équilibre budgétaire

Paris, 19 mars. — La discussion du budget tirant à sa fin, la commission commence à se préoccuper des moyens d'assurer l'équilibre assez sérieusement compromis par les nombreuses augmentations de crédit que la Chambre a votées sur les différents ministères. Le rapporteur général, M. Camille Pelletan, dresse en ce moment la liste des amendements qui comportent des élevations de dépenses et chiffre le déficit qui déjà se monte à pas mal de millions.

Ce travail ne peut pas être définitif, bien entendu, puisque deux budgets importants, celui de la marine et celui des finances, restent encore à examiner, mais il est cependant possible d'évaluer dès maintenant les ressources à trouver pour « boucler » le budget. La plus grande partie des dépenses est, en effet votée et M. Camille Pelletan a pu déjà fournir à la commission des chiffres approximatifs. Celle-ci s'est réunie hier pour entreprendre ce travail de révision. Elle se réunira encore demain matin, pendant que l'amiral Riedhier terminera son discours devant la Chambre, puis elle ne pourra prendre de décision que dans quelques jours, quand tous les amendements ou a peu près, seront venus en séance publique.

Il sera d'ailleurs nécessaire que la commission entende, avant de se prononcer, le ministre des finances et se mette d'accord avec lui, si cela est possible, sur les voies et moyens. L'édition de M. Peytral aura sans doute lieu vers la fin de la semaine. On prévoit, en effet, que, même en siégeant le matin, la Chambre ne sera pas en mesure d'aborder le budget des recettes avant le lundi 27 mars.

Election au Conseil Général

Montelimart, 19 mars. — Aujourd'hui a eu lieu une élection au Conseil général en remplacement de M. Emile Loubet, élu président de la République. Ont obtenu :

MM. Gauthier, républicain, 2290 voix. ELU.
M. Mazade, — 1189 —

L'EXPLOSION DE BOURGES

(Nouveaux détails)

Bourges, 19 mars. — Voici des détails précis sur l'explosion que nous avons annoncée hier et qui s'est produite à l'école de pyrotechnie.

C'est à onze heures du matin que l'accident s'est produit, à peu près au même endroit que lundi dernier, c'est-à-dire aux ateliers de chargement et de presse des obus, annexes de l'école centrale de pyrotechnie, et établis dans le polygone de l'artillerie.

Dans l'atelier numéro 3, huit ouvriers étaient occupés au chargement des obus. Ce travail se fait mécaniquement, comme celui de la compression et de l'obturation du projectile. Dès qu'un obus était chargé, il était enlevé du tour et déposé dans une caisse avec toutes les précautions d'usage, en attendant le transport de tous les projectiles dans l'atelier voisin où il est procédé aux dernières opérations : compression et obturation. Soudain, et bien que rien d'anormal ne se soit produit, une terrible détonation se fit entendre. Toute la toiture de l'atelier sautait, les autres ateliers furent fortement ébranlés, la presse fut brisée, des éclats volèrent dans toutes les directions.

Une panique se produisit dans les ateliers ; ce mouvement se calma bientôt quand on constata qu'il n'y avait plus à redouter de nouvelles explosions. On arrêta les machines et l'on se porta aussitôt vers l'atelier où s'était produit l'accident.

Dans l'atelier de chargement, un affreux spectacle frappa les yeux des personnes qui y pénétraient. Des huit ouvriers, six gisaient sur le sol de l'atelier, les deux premiers blessés qu'on relève de l'infirmerie étaient les moins malheureux, atteints, bien que leur état ne laissât pas d'inspirer des inquiétudes. Deux autres étaient dans un état lamentable, le corps ubîmé, portant d'affreuses blessures. Quant aux deux autres ouvriers, Moreau et Decroix, ils étaient morts. Leurs cadavres étaient en un tel état qu'on dut renoncer à les enlever immédiatement de la place où ils étaient tombés. L'une des victimes a la tête détachée du tronc et le reste du corps est horriblement mutilé ; l'autre a la poitrine partagée en deux. Nous ignorons les malheureux, ce n'était que du sang, des lambeaux de chair mêlés à des morceaux de leurs vêtements, qui ont été entièrement déchiquetés.

Dès la première nouvelle du terrible accident, les directeurs des établissements militaires accoururent sur les lieux, notamment le commandant Ducrot, le général Cailliard, le général en chef Caillard. Des médecins militaires étaient aussitôt appelés et les blessés étaient aussitôt transportés à l'hôpital. L'un deux Lecavin, est mort en arrivant.

L'enquête n'a pas encore fait connaître les causes de l'accident.

Il y avait, dans la caisse dont nous avons parlé, 42 obus chargés de poudre et renfermant en outre 453 balles. Les obus, du système Robin, étaient des projectiles de campagne de faible calibre, 75 millimètres. L'un de ces obus, chargé de poudre noire, a explosé et a fait sauter les autres, sauf un qui a été retrouvé au fond de la caisse.

Quand l'explosion s'est produite, les obus venaient de subir l'opération, qui n'est pourtant pas dangereuse, du chargement. Disposés dans la caisse, roulant sur rails et formant wagonnet, ils attendaient le moment d'être poussés dans l'atelier de compression. Comment cette caisse a-t-elle sauté ? On ne le sait. Une des enveloppes des obus qui venaient de subir l'opération s'était-elle trouvée trop échauffée ? La chaleur dégagée a-t-elle déterminé la combustion de la poudre ? Les obus qui étaient en même temps, cette fois, en voit quelle grêle de balles et d'éclats les malheureux ouvriers ont eu à essuyer.

Le bruit avait couru que le général Caillard et le commandant de l'école de pyrotechnie avaient reçu hier une lettre anonyme annonçant l'explosion. Cette nouvelle est complètement fausse. Elle a été immédiatement démentie par l'autorité militaire.

Bourges, 19 mars. — Quoiqu'on ait démenti que des lettres anonymes aient été envoyées au général en chef et au commandant de la pyrotechnie pour annoncer une explosion, l'émotion augmente dans la population.

Hier soir, par mesure de prudence, les postes des poudrières ont été doublés ; la surveillance redouble autour des établissements militaires.

L'opération du tirage a été faite, la nuit dernière, à Miniot, mais sans succès ; l'état de Pingset, qui a eu les bras et les jambes amputés, est désespéré.

Détournement de poudre

Une arrestation

Rochefort, 19 mars. — Un engin vient de faire explosion à la devanture d'une marchande de café rage laquelle s'était retirée la femme Pellier, separée de corps.

Pellier est employé à l'arsenal. La police a découvert que l'attentat a été commis par lui et dirigé contre sa femme.

Une perquisition a eu lieu chez Pellier, où l'on a trouvé de la poudre sans fumée détournée à l'Arsenal.

Pellier a été immédiatement arrêté.

Assassinat d'une jeune fille

Paris, 19 mars. — Avant-hier soir vers sept heures, M. Hénaut, marchand de bicyclettes, avenue d'Italie, et Mlle Lucie Carrouille, sa fille adoptive, allaient se mettre à table dans leur arrière-boutique, lorsqu'un client jeune, à longue barbe noire se présenta et demanda à acheter un accessoire de bicyclette.

Mlle Carrouille se leva pour le servir et chercha dans une vitrine du magasin l'objet demandé ; mais tout à coup l'individu, profitant de ce que la jeune fille lui tournait le dos, la saisit brusquement à la nuque et lui porta six coups de couteau qui l'atteignirent aux bras et à la poitrine.

Blessée mortellement, Mlle Carrouille tomba en appelant à l'aide ; mais tous les soins qu'on lui prodigua furent inutiles : elle mourut quelques minutes plus tard.

Pendant ce temps, le meurtrier s'enfuyait sur le boulevard d'Italie ; des passants, auxquels on cria d'arrêter l'homme « à la barbe noire » qui détalait à toutes jambes, se mirent à sa poursuite et finirent par le rejoindre rue de Tolbiac ; mais, lorsqu'ils l'eurent arrêté, ils constatèrent avec stupéfaction que l'homme n'avait plus de barbe.

Ils le conduisirent néanmoins au commissariat de police. Là, l'individu déclara se nommer Charles Roy, mais il ne s'énergiquement être l'auteur du meurtre. Cependant, M. Roebert, commissaire de police retrouva dans sa poche le couteau taché de sang dont il s'était servi pour frapper Mlle Carrouille. Il trouva encore dans les cordons de la fausse barbe qu'il avait mise pour se rendre méconnaissable.

Malgré ses dénégations, Charles Roy fut alors envoyé au Dépôt, puis à la prison de la Santé.

M. Lemercier, juge d'instruction, l'en a fait extraire ce matin et l'a interrogé dans le confronter à la Morgue avec le cadavre de Mlle Carrouille.

Le cadavre de Marie Carrouille était placé sur une table de marbre dans la salle d'autopsie recouvert d'un drap. Lorsque Leroy fut introduit on enleva le drap et il s'écria : C'est malheureux, parti !... sans manifester d'autre émotion.

Puis sa parole devint embarrassée et il ajouta : Pourquoi voulez-vous que je l'ai assassinée ? et il se mit à pleurer.

Interrogé sur les deux couteaux trouvés sur lui, dont un rascir taché de sang, il dit qu'il s'était blessé au doigt et continua à nier.

Le cadavre sera photographié cet après-midi par le docteur Bertillon et sera autopsié demain matin par le docteur Thomot.

Leroy a été renvoyé à la Santé.

Nouvelles Étrangères

Situation grave des Américains

AUX PHILIPPINES

Londres, 19 mars. — On télégraphie de Manille qu'on ne peut plus prévoir quand se fera la marche sur Malolos, qui aurait du commencer lundi dernier. D'après des dépêches particulières de sources très sérieuses. Aguinaldo, avec toute l'armée rebelle, se trouve près de Marilao, à une douzaine de kilomètres de Caloocap.

Entre Marilao et Malolos, 25.000 Philippins bien armés occupent de solides positions sur les collines et dans la jungle. Si les Américains se décident à poursuivre vigoureusement la campagne, une bataille très sérieuse s'engagera sur ce point.

La situation est très grave, et un conseil de guerre tenu hier à Manille a décidé qu'il faisait apporter des modifications importantes au plan primitif du général Otis. Le bruit courait hier à Washington qu'on attendait de nouvelles nouvelles sous peu, et qu'Aguinaldo avait envoyé le général Flores et le colonel Aquiles aux lignes américaines, pour traiter des conditions de la paix.

Les propositions du généralisme philippin sont que les Etats-Unis reconnaîtront l'indépendance du gouvernement de Malolos, qu'ils garantiront l'indépendance des Philippines et que, pendant l'armistice préparatoire d'un traité de paix, les troupes américaines ne sortiront pas des lignes de Manille.

Si ce sont là les termes qui ont été discutés entre les deux partis, la situation des Américains n'a rien d'enviable. S'ils acceptent, c'est le renoncement à leurs conquêtes aux Philippines ; s'ils refusent, ils sont forcés de courir à la chance des armes, qui jusqu'à présent leur a été peu favorable.

Le pays où ils devront opérer est couvert de riz et de cannes à sucre. Les insurgés en connaissent les moindres plis et replis, et peuvent dresser autant d'embuscades qu'il leur plaira. De plus l'insurrection est générale. Tous les Tagalos se sont soulevés jusqu'au dernier homme. A Manille, tous les indigènes sympathisent secrètement avec les insurgés et une défaite des Américains serait pour eux le signal d'un massacre total.

Il convient d'ajouter que, depuis l'accu pation américaine, trois cents cafés nouveaux ont été ouverts. Il en résulte que l'irrognerie fait de grand ravages parmi les soldats américains.

Chronique Régionale

UNE ESCROQUERIE

de six cent mille francs

AU PRÉJUDICE DE DUNKERQUOIS

Il y a six mois, Narcisse Bernier installait dans une maison de la rue de Paris, à Charenton, un luxueux magasin de chaussures à l'enseigne de « Gagne-Petit ».

Bien que ses clients fussent rares, les voisins remarquèrent, non sans étonnement, que chaque jour, il arrivait à l'adresse du magasin de notables quantités de marchandises. Ils eurent bientôt l'explication de ce fait, lorsqu'ils virent hier, M. Parmet, commissaire de police se présenter pour mettre le fabricant de chaussures en état d'arrestation, mais celui-ci avait disparu ainsi que sa femme, après avoir été informé que son beau-père était arrêté.

Bernier et sa femme étaient inculpés par le parquet de Dunkerque d'escroqueries commises au préjudice de divers manufacturiers de cette ville, dont le chiffre dépasserait la somme de 600.000 francs.

M. Parmet perquisitionna dans la maison et constata que toutes les pièces, de la cave au grenier, étaient pleines de boîtes de chaussures dont les piles étaient si nombreuses et si rapprochées qu'il était impossible de se mouvoir dans les magasins. Les marchandises étaient renfermées dans le dépôt sont estimées à environ 200.000 francs.

On dépouillement sommaire de la correspondance fit connaître que la maison du « Gagne-Petit » n'était que le dépôt central d'une bande d'escrocs ayant plusieurs succursales à Paris et en province.

Le magistrat a procédé à l'arrestation d'un employé de la maison, nommé Goujon, neveu de Narcisse Bernier, qui a refusé d'indiquer la retraite de son oncle.

D'autres perquisitions opérées dans la journée d'hier à Saint-Maudé et à Vincennes, ont fait découvrir d'autres dépots cachés par l'association dans ces localités et renfermant encore des marchandises pour des sommes importantes, mais dont les gérants avaient également disparu.

L'ASSASSINAT

DE L'EXTERNAT

de N.-D. de la Treille

Les Torquemadada de la « Dépêche »

On sait que depuis huit jours la *Dépêche* s'efforce, sans y réussir au reste, de représenter l'honorable juge d'instruction, M. Delalé, comme un Torquemada. Les nombreux démentis n'ayant provoqué jusqu'ici chez ceux qui connaissent M. Delalé qu'un long éclat de rire et nos enquêtes ayant établi le mal fondé de ces légendes, *Dépêche* a cru devoir à discuter sur des pointes d'épingles.

Il n'a sûr pas en effet de savoir comme elle le fait bien mais, si Gouart n'est condamné prisonnier à la gendarmerie de Lens ou s'il a été arrêté par le garde de Bourgin, mais s'établit si M. Delalé a joué auprès de Gouart le rôle d'un juge qui veut faire avouer à tout prix à un individu le crime qu'il n'a pas commis.

Or, sur ce dernier point, aucune contestation n'est possible. C'est Gouart *lui-même* qui a été accusé d'un crime imaginaire et il a fallu toute la patience du juge pour le faire revenir sur ses aveux. Que la *Dépêche* recommence une fois pour toute son erreur et qu'elle n'en parle plus : cela vaut mieux pour elle.

La Caisse O N 2

La *Dépêche* continue les photographies et compte les traces de sang. C'est un parti-pris comme un autre et nous ne le discutons pas.